

Le 2 septembre 2020

Chers Parents,

Une nouvelle année commence et, afin de la démarrer au mieux, nous vous demandons de lire attentivement l'ensemble des documents proposés et de compléter le formulaire récapitulatif ci-dessous pour ce **lundi 7 septembre 2020**.

Nous vous invitons tous à aller lire ou relire les différents projets (Pédagogique et Educatif) de l'école ainsi que son règlement sur son site internet de : www.stefamille.be sous la rubrique « documents ».

Vous y trouverez également les informations concernant les temps d'accueil extra-scolaire, les rangs, les repas, le droit à l'image dans le cadre de l'utilisation de photos pour le site de l'école, les conditions d'utilisation d'arnica en cas de nécessité et bien d'autres choses encore.

(Vous recevrez les éphémérides via le site internet et en version « à afficher sur le frigo » début de semaine prochaine car quelques dates bougent encore malheureusement actuellement du fait du coronavirus)

Tout en vous souhaitant une excellente rentrée et au plaisir de vous croiser,

Cédric Houbrechts
Directeur

Nous, soussignés, parents de
..... élève en, demandons pour
l'année 2020-2021 :

Concernant l'accueil extra-scolaire, que notre enfant

- participe
 - à l'accueil extra-scolaire du matin à partir de h.
 - à l'accueil extra-scolaire du soir **jusqu'à 17h.**
 - à l'accueil extra-scolaire du soir **après 17h.**
 - à l'accueil extra-scolaire du mercredi **jusqu'à 12h30.**
 - à l'accueil extra-scolaire du mercredi (à la Ste Famille) **après 12h30.**
- ne participe pas à l'accueil extra-scolaire.

Concernant la sortie de l'école, que notre enfant

- rentre avec papa ou maman
- rentre avec un frère ou une soeur
- rentre avec Monsieur ou Madame
- rentre seul(e)

En dehors de ces motifs, l'école déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Concernant les repas, que notre enfant

- dine à l'école
 - prendra le diner chaud à partir du lundi 7 septembre
(3,50 € pour les maternelles et 4,00 € pour les primaires).
 - prendra le potage **(0,60 €).**
 - prendra son pique-nique et sa boisson.
- ne dine pas à l'école (le retour est prévu au plus tôt à **13h05**).

Concernant le droit à l'image, que nous avons pris connaissance des conditions dans lesquelles les photos de notre enfant, en activités scolaires, pourraient être publiées sur le site de l'école www.stefamille.be et

- donnons notre autorisation à cette utilisation
- ne donnons pas notre autorisation à cette utilisation

Concernant le soin des petits bobos, nous

- autorisons l'école à utiliser l'arnica en cas de petits bobos
- n'autorisons pas l'école à utiliser l'arnica en cas de petits bobos

Nous avons également bien pris connaissance des Projets Pédagogique et Educatif de l'école, du règlement de l'école, des informations relatives à la gratuité scolaire (1ère et 2ème maternelle) ainsi que de l'obligation scolaire (à partir de 5 ans) et acceptons de nous conformer à ces différents documents.

Signatures des parents :